

VILLE DE NEUFCHATEAU

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est SPRL QUALIECO demeurant rue du Chenel, 9 à 6724 Marbehan.

Le terrain concerné est situé Chemin de la Belle Croix, 16 à 6840 Hamipré et cadastré division 4, section A n°463M3, 463A5.

Le projet est de type : construction d'une habitation unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :
Ecart :

- construction d'un volume en toiture plate
- toiture principale à faitage désaxé
- construction en dehors de la zone constructible
- verticalité des ouvertures – Permis d'urbanisation

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf le jeudi après-midi) à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. MAYNE P. (Service urbanisme)

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 03.10.2017
au 25.10.2017
au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : NEUFCHATEAU, Grand-Place, 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@neufchateau.be

Le Directeur Général,

J-Y DUTHOIT

L'Echevin de l'Urbanisme,

F. HUBERTY

Le Bourgmestre,

D. FOURNY